

Pour tous, contre tous

Temps

250 F

Nouveaux

COMMUNE DE GOLFE 7 :

Pas de détournement
de fonds à la mairie ^{P.6}



HEBDOMADAIRE TOGOLAIS INDÉPENDANT N° 345 du 18 Juin 2021

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Vers l'installation des radars sur les routes ^{P.3}



PETROLEGATE/ APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS :



La supposée réforme du Ministre Adédzé expose les actions d'une bande organisée ^{P.4&7}

Entre nous ^{P.2}

L'ANC suspecte une tromperie à la CNAP



LUTTE CONTRE LA COVID 19 :

30 respirateurs et 5000 oxymètres offerts à l'INH du Togo ^{P.3}

COTE D'IVOIRE :

Laurent Gbagbo de retour au bercail ^{P.6}



EXAMEN DE FIN D'ANNÉE :**Plus de 202.000 candidats à l'assaut du CEPD**

L'examen du CEPD 2021, débuté le mardi 15 juin sur l'ensemble du territoire national, a pris fin hier. Dans l'ensemble, tout s'est bien déroulé.



Afin de s'assurer du bon déroulement des épreuves, le ministre délégué auprès du ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat, M. Kokou

Eke Hodin, a visité certains centres d'écrit à Lomé. Que ce soit au centre d'écrit de l'EPP Nouvelle marche, de l'EPP AflaoGakli, de l'EPP Atikpaïkagounou, de l'EPL Stendhal ou de l'EPE Avédji, les candidats étaient bien présents pour

passer les épreuves écrites.

Le ministre a déclaré avoir constaté que les élèves ont bien démarré leur examen et les enseignants surveillants en place

Au total, ils sont 202.986 impétrants à la quête du CEPD 2021 dont 98.145 filles, soit 48,35%, répartis dans 1241 centres d'écrit sur l'ensemble du territoire national.

L'autre remarque est que le nombre de candidat a baissé de 2,52% par rapport à l'année passée. A la fin de la visite, le ministre rendu " grâce à Dieu qui a permis que l'année se termine bien " dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus.

Nono

PRODUITS MADE IN TOGO :**L'Allemand Gerd Müller séduit par la qualité de la bière Djama**

Le ministre allemand de la Coopération Economique et du Développement, a visité la Société Nouvelle de Boissons (SNB) à Adetikopé. L'allemand en séjour au Togo, a été impressionné par la qualité des produits de cette nouvelle brasserie.



Il faut un allemand pour apprécier la qualité d'une bière. Eh bien, la Société Nouvelle de Boissons (SNB) s'est prêtée à cette démarche en recevant sur son site le ministre allemand de la Coopération Economique et

Développement, Gerd Müller. L'officiel allemand a eu droit à une visite guidée des installations et s'est bien délecté des boissons produites par cette unité. " Cette visite a été l'occasion pour l'officiel allemand de se rendre compte de la

concrétisation de ce projet, fruit de la coopération germano-togolaise.

Le Dr Gerd MÜLLER a noté avec satisfaction la qualité de nos installations, de nos produits et les belles performances réalisées en une année d'existence ", a informé la société nouvelle de boissons.

La SNB, opérationnelle depuis mai 2020, " garantit au consommateur la meilleure expérience de la boisson à travers des offres toujours optimales, adaptées et originales " et ambitionne de devenir " la référence sous-régionale dans la production de boissons selon les standards allemands dans le cadre d'une organisation à la fois moderne, humaine et rentable ".

Aimé

Ça reste entre nous**L'ANC suspecte une tromperie à la CNAP**

L'alliance nationale pour le changement (ANC), n'est pas du tout contente de ce qui se fait au sein de la concertation Nationale des acteurs politiques (CNAP). Elle vient de le faire savoir par courrier au ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires. Selon l'ANC, le gouvernement refuse de saisir l'occasion des consultations avec les acteurs politiques pour procéder aux réformes nécessaires dans l'optique des élections transparentes. Le parti orange dit que le gouvernement refuserait délibérément les propositions de l'opposition visant la transparence, l'équité des consultations électorales et la lutte contre la fraude. Ce parti décide donc de claquer la porte. Mais nous autres sommes surpris par l'attitude de ce parti qui soutenait récemment que plus rien ne le ferait boycotter quoi que ce soit. Comment des gens déterminés à ne plus faire l'option de la chaise vide comme stratégie, ont pu se rebiffer de sitôt ? Faut-il en conclure que les autres parties prenantes de la concertation font preuve de laxisme ou de compromission ? En tout cas, l'ANC a fini par donner raison au CAR qui a affiché son scepticisme quant à un issu heureux des discussions au sein de ce cadre. Toutefois, pour une fois, les acteurs politiques devraient faire un effort pour aller vers un large consensus autour des conditions d'organisation des élections au Togo. Le monde évolue et de nouveaux défis s'imposent à l'humanité. Vouloir rester figés sur des modalités ne peut que retarder la marche du pays vers le progrès. Quand il n'y a pas consensus, les rivalités apparaissent au grand jour.

ECONOMIE :**Un forum économique Togo-France prévu en octobre prochain à Lomé**

La destination Togo a le vent en poupe. Après l'annonce d'un forum Turquie-Togo, la capitale togolaise est encore annoncée pour abriter en octobre le forum économique Togo-France " les Rencontres Africa ".

L'évènement aura lieu du 5 au 7 octobre prochain à Lomé. Il regroupera 1000 représentants du secteur privé en présentiel et en ligne. Selon les organisateurs, plusieurs secteurs sont concernés, notamment l'agroalimentaire, la transformation des produits agricoles, eau, électricité, logistique, santé. Avec pour objectif de renforcer les liens économiques entre la France et le Togo, ce forum prévoit comme temps forts des conférences haut de gamme pour identifier les nouvelles opportunités de business, des rencontres sectorielles pour des programmes sur-mesure et des animations interactives pour encourager les échanges et le partage d'expérience.

Pour la ministre de la Promotion de l'investissement, Kayi Mivédor, " le choix porté sur le Togo pour accueillir ce forum été motivé par la résilience, l'innovation, le dynamisme ainsi que l'agilité dont fait preuve le secteur privé durant cette crise sanitaire et aux réformes faites par le gouvernement pour la relance".

TN

Temps
Nouveaux
HEBDOMADAIRE
TOGOLAIS INDEPENDANT

Directeur Général chargé de la Publication

Atsa N'LASSINDI

Cél: 90 18 90 01

tempshebdo@yahoo.fr

Conseiller de la Rédaction : Akondoh BANG'NA

Régions Centrale et Kara : Issifou Souley

Region Maritime : Djamila

Bénin : Célestin Houmenou

Imprimerie : DS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :**Vers l'installation des radars sur les routes et le retrait des permis de conduire aux chauffards**

La recrudescence des accidents de circulations sur les routes togolaises, inquiète les autorités en charge de la sécurité routière et de la protection civile. Elles comptent prendre des mesures draconiennes avec la possibilité de sanctions contre les usagers indéliques. L'annonce a été faite au cours d'une réunion entre le Ministre de la sécurité et de la protection civile et les responsables des sociétés de transport, le 15 Juin 2021 dernier.



La rencontre fait suite au constat, ces derniers temps, d'augmentation des cas d'accidents de circulation sur les routes. Ce qui choque les acteurs du ministère de la sécurité impliqués dans la sécurité routière et les responsables de la

direction de la sécurité routière, c'est l'inobservation des mesures et la violation du code de la route par certains conducteurs. On pointe encore du doigt l'excès de vitesse et les dépassements hasardeux comme étant

les principales causes des accidents de route enregistrés sur les différents axes du pays. Face à la situation, et dans le but de diminuer les risques d'accidents, le ministre de la sécurité menace de sanctions les

conducteurs coupables de manœuvres irrégulières sur les routes. Le ministre envisage aussi l'installation des radars (caméras de sécurité routière) sur les routes et la possibilité de saisie des permis des conducteurs fautifs ainsi

que la saisie de leurs automobiles.

Selon le Ministre en charge de la sécurité, les conducteurs oublient qu'ils détiennent la vie de plusieurs citoyens dans leur main. Dans une inconscience déconcertante, des conducteurs foulent au pied les mesures élémentaires de sûreté et de sécurité. Alors, il urge d'agir pour éviter le pire, sinon l'année 2021 risque de battre le record des accidents de circulation au Togo. Le Général YARK a saisi l'occasion pour inviter les propriétaires des bus et responsables des sociétés de transport à bien faire former les chauffeurs, et a invité les conducteurs à conduire avec beaucoup de modération, en respectant le code de la route. La vie des citoyens en dépend.

En janvier dernier, la situation de la sécurité routière en 2020 présentée par les services de police et de gendarmerie signalait 4503 accidents soldés par 5780 blessés, 335 morts avec des pics en août et décembre. Les motos en sont responsables avec plus de 70,15 % de cas dont les principales causes sont l'excès de vitesse, la conduite en état d'ébriété ou sous l'influence de substance psychotropes, le non-respect ou l'absence de dispositions de sécurité (casques, ceinture de sécurité, siège-auto pour enfants...), la distraction au volant en raison de l'usage du téléphone portable et le non-respect du code de la route.

LUTTE CONTRE LA COVID 19 :**30 respirateurs et 5000 oxymètres offerts à l'Institut National d'Hygiène du Togo**

En visite de travail au Togo, le ministre allemand de la coopération économique et du développement, Gerd Müller, a remis, de la part de son pays, 30 respirateurs et 5000 oxymètres à l'Institut National d'Hygiène du Togo.



Cet important appui au système sanitaire du Togo dans le contexte de la crise sanitaire mondiale, s'inscrit dans le cadre des bonnes relations d'amitié qui

existent entre l'Allemagne et le Togo. Le don de ces équipements et matériels témoignent de l'engagement de l'Allemagne à soutenir le Togo.

Comme le souligne le ministre allemand, " nous focalisons actuellement notre soutien sur la lutte contre Covid-19 grâce au

don des respirateurs, à l'équipement des laboratoires ". " Vous n'êtes pas seuls dans la lutte contre le Covid; nous sommes prêts à vous soutenir ", a rassuré Dr Müller.

L'Allemagne demeure un partenaire important pour le Togo. Ce pays de l'Union Européenne reste aux côtés du Togo dans la riposte sanitaire et la gestion de Covid-19. Que ce soit à travers l'initiative Covax ou dans le cadre des relations bilatérales, le Togo continue de bénéficier l'aide allemande. Pour 2021, cette aide va se chiffrer à 293,38 millions d'euros, avec comme axe prioritaire la poursuite de la lutte contre la pandémie à coronavirus.

Marcelle

Ibrahim

PETROLEGATE/APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS :**La supposée réforme du Ministre Adédzé expose les actions d'une bande organisée**

Dans une correspondance du Ministre Adédzé au trader, il est évoqué une réforme entreprise dans le secteur d'approvisionnement des produits pétroliers au Togo. Aussi curieux que cela puisse paraître, ladite réforme dont fait état le ministre est méconnue des spécialistes des questions pétrolières. Alors, il est à se demander à quand remonte cette réforme et pourquoi une nouvelle société a été précipitamment constituée par les hommes liges de l'entourage du ministre pour s'insérer dans la chaîne d'approvisionnement du pétrole ?

N'y-a-t-il pas une intention peu crédible derrière ce raccourci vaseux dit réforme ?

Dans une livraison du confrère L'Alternative, certains membres du Comité de Suivi et de Fluctuation des Prix des Produits Pétroliers (CSFPPP) ont été accusés de détournement de plusieurs centaines de milliards FCfa dans la commande du pétrole. Ces allégations du confrère restées jusqu'alors non prouvées, semblent un paravent soigneusement érigé par des individus peu expérimentés pour prendre le contrôle du secteur du pétrole. Et la suite donnera raison à tous ceux qui ont très tôt suspecté une cabale bien ourdi contre la famille Adjakly dans cette affaire dite petrolegate.

En effet, le pot au rose a été découvert au détour d'une correspondance du ministre du commerce Adédzé Kodjo. Dans le courrier, le ministre Adédzé Kodjo fait savoir que suite à une réforme du secteur, la société TOGO NEGOCE PETROLE (TNP) est " désormais chargée de sécuriser les relâches et paiements des produits pétroliers livrés par les " traders " dans le cadre des appels d'offres " .

Ce qui est curieux, aucune discussion préalable relative à

6

LISTE NOMINATIVE DE SOUSCRIPTEURS

Souscripteurs	Nombre de parts souscrites	Montant total des souscriptions en Francs CFA	Montants libérés ou versements effectués
AZIADKEY Elom Kwami	500	2.500.000	1.250.000
ADANBOUNOU Akoété	500	2.500.000	1.250.000
TOTAL	1000	5.000.000	2.500.000

Certifiée exacte, sincère et véritable par le gérant de «SOCIETE TOGOLAISE D'INTERMEDIATION PETROLIERE» S.A.R.L. en cours de formation.

Fait à Lomé, le 30/04/2020
Le Gérant : ADANBOUNOU Akoété
Suit la signature.
Ensuite se trouve cette mention :

Suit la signature.

Collationnée et certifiée conforme
Expédition sur SIX (06) pages
Sans renvoi en marge ni mot rayé nul

POUR EXPEDITION

Le Notaire

une quelconque réforme n'a été engagée au sein du ministère. Au niveau du Comité de Suivi et de Fluctuation des Prix des Produits Pétroliers (CSFPPP), c'est aussi avec étonnement que les membres apprennent l'existence de réforme du secteur pétrolier. Ce qui manifestement fait penser à une démarche cavalière du ministre et hautement chargée d'intention

peu vertueuse.

C'est bien ce qu'il y a lieu de retenir, car la nouvelle société TNP que le ministre tente d'imposer se trouve être une officine détenue par une bande bien connue de l'entourage du ministre " réformateur " .

Comme indiqué par le ministre lui-même dans sa lettre, le sieur Adanbonou Koevi est

celui qui devra répondre pour toutes questions relatives à la société TOGO NEGOCE PETROLE (TNP). Mais le contact indiqué par le ministre renvoie vers une autre personne. En cherchant encore plus, l'on a découvert un nom qui renvoie aussi à d'autres bien connus. Au finish, les éléments du puzzle assemblés donnent

bien une idée d'action bien murie avec une intention claire qui est celui d'accaparement de la commande des produits pétroliers par une bande bien organisée. Dès lors, la supposée réforme qu'agite le ministre s'apparente bien à un prétexte pour positionner de nouveaux partenaires dans l'approvisionnement du pétrole.

Normalement, le bon sens aurait voulu que les allégations de détournement imputé à certains membres du CSFPPP soient élucidées avant d'envisager toute démarche de remise de l'ordre dans la chaîne d'approvisionnement du pétrole. Surtout que l'affaire petrolegate est encore pendante devant les tribunaux, il aurait été encore plus sage d'attendre le dénouement afin de tirer l'affaire au clair. Ceci dit, toute autre démarche voire une précipitation à éjecter des acteurs qui continuent de clamer leur innocence dans le Petrolegate, ne peut que faire penser à une action préméditée et exécuté pour répondre à un agenda de glouton. On comprend mieux pourquoi le réformateur affirme qu'il a été envoyé en mission.

L'autre curiosité demeure la SOCIÉTÉ TOGOLAISE D'INTERMÉDIATION PÉTROLIÈRE (STIP). En parcourant des

suite à la page 7

CAMPAGNE AGRICOLE 2021 :**La NSCT vise une grande production et la certification du coton togolais**

La campagne agricole a démarré sur l'ensemble du territoire national, avec l'arrivée des précipitations de la grande saison pluvieuse. Dans toutes les filières agricoles, l'engagement de produire en quantité se manifeste. Au niveau du coton, la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) entend relever le défi de 135.000 tonnes cette année.

Pour réussir ce pari, la NSCT compte sur l'expertise du Groupe OLAM, actionnaire majoritaire. Se fixant un objectif de 235.000 tonnes à l'horizon 2025, la filière coton veut rompre avec les mauvaises performances des années précédentes. La nouvelle démarche consiste à améliorer le rendement du coton, à protéger la qualité du coton graine et à assurer de meilleurs revenus aux producteurs. Selon



Martin Drevon, directeur général adjoint chargé des opérations à la NSCT, " pour cette nouvelle campagne, il sera question de

renforcer l'encadrement de proximité, approvisionner les producteurs en intrants de qualité et renforcer la mécanisation ". Ces

mesures sus indiquées vont être appuyé par le processus de certification du coton togolais afin de le rendre compétitif sur le marché. Mais concrètement, le groupe Olam entend améliorer les revenus des productions par le renforcement de la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), qui sera axée sur trois axes, dont le premier vise la mise en place des systèmes agricoles prospères. Le Groupe

OLAM se donne donc pour mission de former les acteurs de la filière et de financer le secteur. Il s'agira donc d'améliorer le rendement agricole et moderniser le secteur agricole ". L'axe 2, consistera à promouvoir des communautés rurales florissantes par le renforcement et l'accès aux infrastructures de base. Le troisième axe, table sur une agriculture respectueuse de l'environnement pour une production qualitative sans utilisation des pesticides.

Les acteurs fondent espoir sur la présente campagne cotonnière qui qui s'ouvre. Elle devra traduire de " manière irréfutable notre volonté et notre capacité d'honorer l'engagement que nous avons pris d'honorer collectivement devant le Chef de l'Etat, de produire 225.00 tonnes à l'horizon 2025 ", a souligné Simfétchéou Pré, Président du Conseil d'Administration de la NSCT. C'est cette optique que du 18 mai au 10 juin, la NSCT en concertation avec la fédération nationale des producteurs, a fait une tournée dans les différentes régions du Togo pour motiver les cotonculteurs.

Il faut rappeler que la campagne cotonnière antérieure n'a pas été prometteuse. La moisson s'est soldée par une contreperformance à cause de la longue période de sécheresse ayant marqué la saison de semis, la mauvaise qualité des semences de coton et l'inondation de plusieurs hectares de champs emblavés dans le nord du pays.

PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADÉTICOPÉ (PIA).**Un centre de formation professionnelle ouvert sur le site**

Une cérémonie de pose de première pierre s'est déroulée sur le site de la Plateforme industrielle d'Adetikopé, lundi 14 juin 2021. Il est question de l'installation prochaine d'un centre de formation professionnelle en ces lieux.

La cérémonie de pose de la première pierre a été rehaussée par la présence du Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé et du ministre allemand de la Coopération économique et du développement, Dr Gerd Müller en visite au Togo.

Selon les promoteurs, le futur centre de formation

professionnelle offrira huit (08) formations professionnelles dans trois domaines que sont : la transformation des produits agricoles, l'industrie et la construction. D'une superficie d'un hectare, le centre en question disposera d'une capacité d'accueil de plus de 300 apprenants par cycle, soit



près de 900 apprenants tous cycles confondus. Axé sur le partenariat public privé, la Plateforme industrielle d'Adetikopé est ouverte aux investisseurs privés. Des partenaires se bousculent déjà portillon pour faire de cette plateforme un outil

indispensable pour la relance économique du Togo. Dr Gerd Müller entend aussi s'investir pour trouver des investisseurs en Europe et en Allemagne qui sont prêts à investir ici au Togo.

Nono

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAÏN (JEA) :**L'ambassadeur de Chine apporte des vivres et non vivres aux enfants vulnérables**

SOS Village d'Enfants et des trois autres Centres d'accueil d'enfants, ont reçu la visite de l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Togo, Chao Weidong, le 15 juin dernier. Le diplomate chinois avait avec lui des présents, des vivres et des non vivres, pour les enfants de ces centres.

10 tonnes de maïs, 25 cartons de concentrés de tomates, 25 cartons de purées de tomates, 4 télévisions, 8 bouilloires électriques, 12 ventilateurs sur pied, 4 fours à micro-onde, 8 ballons de football, 40 peluches de panda et 40 tableaux magnétiques

enfants, c'est le colis que le diplomate chinois a distribué dans les centres d'accueil d'enfants qu'il a visités à l'occasion de la célébration de la journée de l'enfant africain. Ces visites, organisées en partenariat avec le Ministère de l'Action sociale participe d'un élan



de solidarité envers ces couches vulnérables. Comme l'indique bien Chao Weidong, " ce geste de solidarité initié par l'Ambassade de Chine au Togo, s'inscrivant dans la continuité de ses actions sociales, a pour objectif de venir en aide aux couches sociales les plus

vulnérables en ces temps de crise sanitaire ". Célébrée chaque 16 juin, la Journée de l'enfant africain a été instituée par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en hommage aux enfants massacrés lors d'une marche pour leurs droits à Soweto en 1976. Cette année, la commémoration de la JEA rappelle aux dirigeants de mettre en places des mesures pour que les enfants aient accès à l'éducation, aux soins et à un niveau de vie décent.

Kabirou

Souley

COTE D'IVOIRE :**Laurent Gbagbo de retour au bercail**

L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo a de nouveau foulé le sol natal, après près de 10 ans passés loin de la terre de ses aïeux. Il est arrivé hier à Abidjan en provenance de Bruxelles. On a noté des scènes de liesse partout en Côte d'Ivoire. L'ambiance a été celle généralement réservée à l'équipe nationale de football au retour de de la CAN avec un trophée. Bref c'est avec joie que les ivoiriens ont accueilli leur Koudou.

Acquitté par la Cour pénale internationale en mars, Laurent Gbagbo a atterri à Abidjan le jeudi 17 juin à bord d'un vol commercial.

Il réussira à regagner la commune huppée de Cocody, en se frayant difficilement un chemin parmi les nombreux militants de son parti le FPI et les milliers sympathisants heureux



de le revoir sur le sol ivoirien.

A l'annonce de son retour au pays, des discussions se

sont déroulées entre le comité d'organisation de son accueil. Les deux parties se sont entendues sur un accueil populaire, bien que cela implique un important dispositif de sécurité.

Effectivement, il y a eu hier un débordement de joie.

Sur place, les autorités lui verseront des indemnités mensuelles de 24 000 €, conformément à la loi, après avoir pris en charge ses frais de voyage et ceux de sa

famille. Attendu avec impatience par ses partisans, l'ancien président doit sa popularité intacte, voire accentuée par son statut de martyr, en partie au travail minutieux des sections de son parti, le Front populaire ivoirien (FPI), qui ont entretenu la flamme auprès des militants. Mais aussi à l'échec de la politique sociale d'Alassane Ouattara", selon son fils, Michel Gbagbo.

Bien que la majorité des Ivoiriens débordent de joie, il y a une minorité qui grincent les dents et compte "mettre la pression sur l'appareil judiciaire pour que la condamnation de Gbagbo par la justice ivoirienne soit exécutée. Pour Issiaka Diaby, "plusieurs victimes trouvent la situation traumatisante. C'est le loup qui revient dans la bergerie".

Selon le politologue Mory Grambouté, ce retour engendrera "forcément des frictions" liées à "l'instrumentalisation pendant les conflits : naturellement, cela crée de la haine, même auprès des personnes indifférentes à la politique. Certains se posent la question du match retour".

Revoir sur le devant de la scène politique le trio de 2010 - Gbagbo, Bédié et Ouattara - est pourtant la seule manière de réconcilier le pays selon le politologue : "La paix actuelle est négative et porte en elle les germes de sa propre destruction." Michel Gbagbo est du même avis : "Ils nous doivent à nous tous quelque chose. Eux seuls peuvent fermer la porte qu'ils ont ouverte".

Issifou

Ibrahim

COMMUNE DE GOLFE 7 :**Pas de détournement de fonds à la mairie**

L'information de détournement de fonds dans le Golfe 7, serait une allégation mensongère orchestrée par des individus peu scrupuleux. C'est ce que font savoir certains membres du Conseil municipal de cette commune.

C'est une pure diffamation du maire Djikounou, indique-t-on. "Le Maire Koffi Aimé Djikounou, n'est impliqué dans aucun détournement dans la commune tel que relayé sur les réseaux sociaux

", précise Gerard Adja, conseiller municipal du Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD) du Golfe 7.

C'est la version des faits apportée par cette municipalité face aux

accusations de détournement de 700 millions relayées sur les réseaux sociaux. Pour le conseil municipal, ces allégations constituent une cabale de diffamation ourdie contre Koffi Aimé Djikounou, Maire de cette commune.

Les conseillers de cette commune ont tenu à le faire savoir à l'opinion, lundi 14 juin 2021 dernier face à la presse, et rassurer de la gestion parfaite faite des fonds de la commune. Selon eux, "le maire devrait être félicité".

Au moins, il a eu le courage d'aller puiser dans la caisse de l'Etat qu'est le trésor public il a justifié toutes les dépenses qui ont été faites au cours de l'exercice 2020. Alors, ceux qui estiment que "les vestes, costumes et chaussures du maire "sont payés sur les fonds de la mairie devraient se détromper. C'est tout simplement absurde d'affirmer que le maire roule sur le budget de la mairie pour se retrouver dans la gabegie financière, insiste-on. "Le Maire n'a détourné aucun franc", a indiqué M. Adja et d'ajouter qu' "un déficit budgétaire n'est pas synonyme de détournement de fonds".

COMMERCE INTERNATIONAL :**Le miel produit au Togo prisé en Europe**

La filière du miel va prendre une tournure intéressante dans les mois à venir. Ceci grâce à un travail de certification de la qualité du miel togolais en cours de validation. Si tout va bien, la production du Togo sera désormais exportée vers l'UE.

Tout semble aller sur la bonne voie pour les apiculteurs et cueilleurs de miel du Togo. Ils pourront désormais



leurs produits vers l'Union européenne (UE), un marché de 450 millions de consommateurs, annonce le chef de la délégation de l'UE au Togo, Joaquin Tasso Vilallonga dans une tribune.

L'autorisation ne va pas tarder à entrer en vigueur.

Cette bonne nouvelle est l'aboutissement d'un long processus qui a commencé en 2019 lors du premier Forum économique entre le Togo

et l'Union européenne (FETUE), tenu à Lomé les 13 et 14 juin 2019. Lors de cette rencontre à Lomé, il a été décidé de mettre en place Plan National de Surveillance des Résidus (PNSR) dans le miel du Togo afin de permettre aux apiculteurs togolais d'exporter leur production vers les pays de l'UE. Un financement avait été mis à disposition par la délégation de l'UE à cette fin.

Aujourd'hui, c'est sur de bonne voie. Comme l'indique une source de la délégation de l'UE, la production du miel qui connaît une bonne progression va être renforcée par la possibilité de son exportation vers l'UE.

Kabirou

PROTECTION DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES:

Les textes d'application de la loi sur la CITES soumis à validation

Le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières a organisé le 17 juin 2021, à Lomé, un atelier national de validation des projets de textes d'application du projet de loi portant protection et contrôle du commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Ces textes validés vont permettre de positionner le Togo en rang de leader en matière de protection des espèces de faune et de flore sauvages non seulement dans la sous-région ouest africaine, en Afrique et dans le monde dans la mesure où peu d'Etats Parties à cette convention ont pu mettre en place un cadre juridique national approprié pour sa mise en œuvre efficace.

Adoptée le 3 mars 1973 à Washington, la CITES a pour objectif de garantir que le commerce international des espèces inscrites en ses annexes, ainsi que des parties et produits qui en sont issus, ne nuise pas à leur survie. Le Togo l'a ratifié le 23 octobre 1978 et s'est engagé à prendre des mesures au niveau national pour l'internalisation des dispositions juridiques de cette convention. Cependant, depuis son adhésion, le Togo ne

dispose pas d'une situation de référence ou d'une base de données sur le statut de conservation des espèces de faune et de flore existant sur le territoire national. En outre, face à la montée des grandes menaces environnementales tant à l'échelle nationale qu'internationale ainsi que l'apparition de nouveaux modes opératoires des délinquants en matière de trafic illicite d'espèces sauvages, il s'est avéré impérieux d'accroître les capacités d'intervention

des services chargés de la protection des ressources forestières et de la sécurité, à travers l'adoption d'un cadre juridique qui permet de lutter efficacement contre la criminalité liée aux espèces de faune et de flore sauvages. C'est dans ce cadre qu'il a été élaboré, avec l'appui du secrétariat CITES, un projet de loi portant protection et contrôle du commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction dont les textes



d'application ont fait l'objet de validation. En ouvrant les travaux, le représentant du ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, le Col Dimizou Koffi Aoufoh, a indiqué que la question de la protection de la biodiversité en général et celle des espèces sauvages et de leurs habitats sont au cœur des priorités de la vision du président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. " En effet, conformément à la feuille de route présidentielle Togo-2025, le gouvernement entend d'ici 2025, valoriser, conserver et restaurer la diversité biologique des écosystèmes terrestres et aquatiques du Togo afin d'atteindre un nouvel équilibre entre le développement économique, social et environnemental, au bénéfice des générations actuelles et futures. Cette vision passe entre autres, par des réformes de la législation environnementale pour une protection renforcée de l'environnement et de la biodiversité ", a-t-il fait savoir.

Selon lui, le projet de loi portant protection et contrôle du commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et ses textes d'application s'inscrivent dans cette perspective et contribuent à la réalisation de la réforme 6de la feuille de route sur la législation environnementale. Elle vient renforcer les actions déjà entreprises par le gouvernement dans le domaine de la conservation de la biodiversité et de la lutte

contre le trafic illicite des espèces sauvages dans la sous-région, tant appréciées dans les hautes instances internationales, a-t-il ajouté.

" Ce cadre juridique apporte d'importantes innovations en matières de gestion durable de la biodiversité, de protection des espèces en voie d'extinction et contribue à la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) 14 et 15 relatifs à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles ", a-t-il signifié.

Le Col Aoufoh a laissé entendre que la validation de ces textes permettra au Togo de répondre à ses engagements vis-à-vis de la convention CITES et de contribuer à l'accroissement de l'économie du pays au regard des recettes qui pourront être générées de l'exploitation régulée de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction.

A cet effet, il a remercié les différents ministères et autres services impliqués dans la mise en œuvre de la convention sur la CITES pour leurs contributions dans cette noble mission de préservation des ressources biologiques que dame nature a offert au Togo et exprimé au nom du gouvernement toute sa gratitude et sa reconnaissance à la Banque Mondiale qui n'a ménagé aucun effort pour inclure le Togo parmi les pays bénéficiaires dans la mise en place d'un cadre juridique approprié pour la mise en œuvre efficace de la CITES.

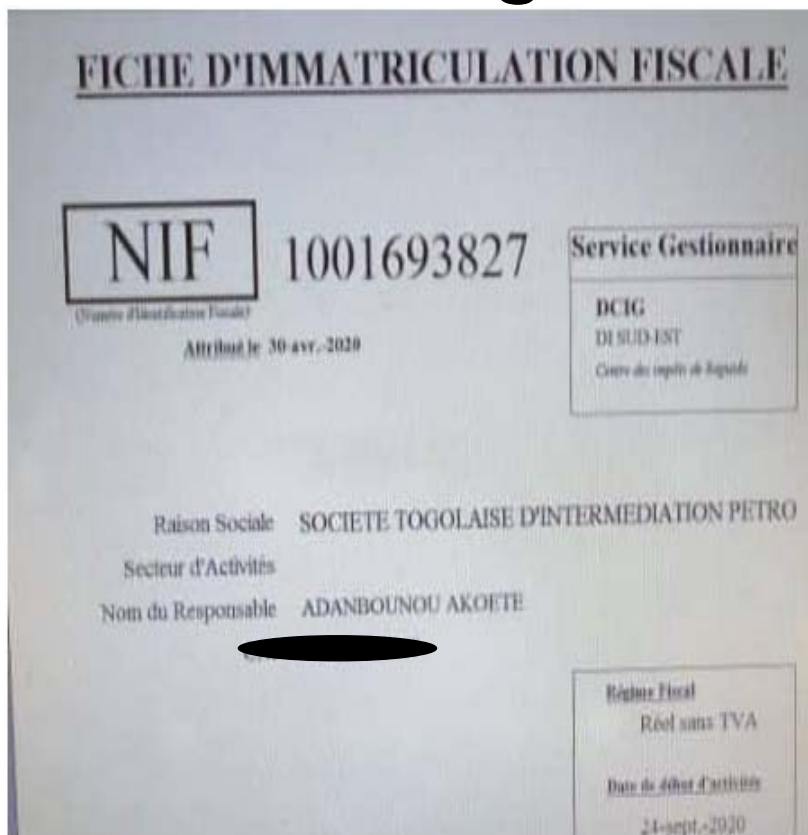
Ali

PETROLEGATE/APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS: La supposée réforme du Ministre Adédzé expose les actions d'une bande organisée

Suite de la page 4

documents en notre possession, on s'aperçoit que les responsables de cette société figurent aussi en tête de lice des initiateurs de TOGO NEGOCE PETROLE (TNP). Voilà qui trahit la bande.

Dans nos précédentes livraisons, nous vous informions qu'au regard des informations contenues dans les dossiers constitutifs des deux nouvelles sociétés STIP et TNP, il n'y a l'ombre d'aucun doute que tout a été planifié d'avance. Aussi, est-on tenté de penser que la réforme dont parle le ministre, que



personne du CSFPP n'en a connaissance, participerait de la manœuvre. Cela frise bien des choses dangereusement

compromettantes pour l'administration. **Affaire à suivre...**

TN

Message

FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19

Vous souhaitez vous faire
vacciner contre la COVID-19 ?

**Ne vous rendez pas directement
au centre de santé.**

✓ **Commencez** par vous inscrire sur

 vaccin.covid19.gouv.tg

✓ **Vous recevrez ensuite votre code de confirmation et les détails du rendez-vous** au centre de vaccination par **SMS**.

✓ **Le jour-J, rendez-vous au centre de vaccination avec une pièce d'identité et votre code de confirmation.**



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Coordination Nationale de
Gestion de la Riposte contre la
COVID-19



**CORONAVIRUS
AU TOGO**

  @Covid19TG

FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19

Mon vaccin
en
5
étapes

1

Je me rends sur
vaccin.covid19.gouv.tg

2

Je remplis le formulaire
d'enrôlement

3

Je garde mon code de
confirmation

4

Je reçois la date et le lieu
de vaccination par SMS

5

Je me rends au centre
designé pour mon vaccin



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Coordination Nationale de
Gestion de la Riposte contre la
COVID-19



**CORONAVIRUS
AU TOGO**

  @Covid19TG